

NON

au projet Rox et Rouky
du complexe scolaire

14.5 + 10 = 24.5 millions



Chères habitantes et Chers habitants de Courtételle,

Nous partageons le souci légitime de nos autorités communales et, comme elles, nous espérons un développement harmonieux et bien intégré du site scolaire au cœur du village. En effet, nous devons impérativement :

- répondre à l'insuffisance des locaux scolaires et offrir des conditions d'enseignement optimales à nos enfants
- mettre à la disposition des sociétés locales des infrastructures de qualité.

Le 9 février prochain, un montant de **14,5 millions de francs (projet Rox)** sera soumis à votation pour 5 salles de classes et une double salle de gymnastique.

Mais – et les autorités communales se gardent bien d'en parler – ce n'est que la première étape du projet Rox et Rouky. Effectivement, une fois le projet Rox de 14,5 millions de francs accepté, un investissement de 10 millions supplémentaires sera demandé dans la foulée pour le projet Rouky, sans prendre en considération les plus-values usuelles de minimum 15%. En effet, on ne saurait imaginer que l'ancien bâtiment qui abrite l'aula et l'actuelle salle de gymnastique soit laissé dans un état de vétusté et d'abandon.

Même si Courtételle fait partie des communes les plus saines du Canton, l'engagement financier nous paraît excessif et déraisonnable. Le concours d'architecte, **remporté par un bureau zurichois (!)** peu soucieux de la réalité économique jurassienne, avait pourtant fixé le coût global de ce projet à maximum **15 millions de francs** (9 millions pour le 1^{er} projet et 6 millions pour le 2^e projet). Ce montant était déjà disproportionné par rapport à la grandeur de notre commune, si on compare avec les ouvrages effectués ou à effectuer dans d'autres communes voisines (voir ci-après). Ce coût exorbitant va mettre en péril l'équilibre budgétaire de notre commune.

Parlons endettement!

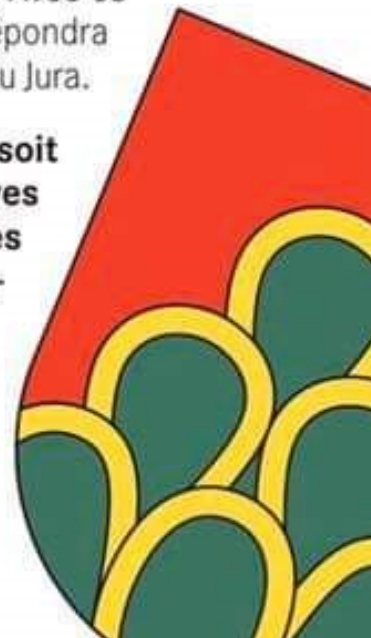
Endettement actuel	4'000 francs par habitant
Endettement après le projet Rox	8'300 francs par habitant
Endettement après le projet Rouky	11'000 francs par habitant = 3 ^e commune la plus endettée du Canton

D'autres communes voisines ont dû faire face au même défi que Courtételle. Mais elles ont su faire preuve de mesure en adoptant des projets qui correspondaient à leurs besoins et qui n'augmentaient pas pour autant leur dette de manière trop importante, par exemple :

Montsevelier	3,25 mio	Déconstruction et reconstruction de la salle de gymnastique
Courroux	7,5 mio	Réalisation d'une double salle de gymnastique
Porrentruy	7,5 mio	Montant projeté pour la réalisation d'une double salle de gymnastique, dont une partiellement enterrée au collège Stockmar
Porrentruy	14,4 mio	Réalisation du centre scolaire primaire de l'Oiselier (pour environ 7'000 habitants!)

En réalisant et en finançant le projet Rox et Rouky, on ne prend pas en considération la baisse des rentrées fiscales prochaines dues à la réforme fiscale des entreprises. La commune devra faire face non seulement à un manque de rentrées fiscales mais aussi à une explosion de l'endettement. Avec ce projet, Courtételle rejoindra les communes surendettées et ne répondra plus aux nouvelles normes comptables de la République et Canton du Jura.

En conséquence, nous demandons qu'une nouvelle étude soit réalisée rapidement afin de répondre aux nécessités éducatives et sportives actuelles et futures, en attribuant le projet à des mandataires de la région qui partagent le souci financier relatif à notre réalité jurassienne.



Conséquences:

- Le projet zurichois endettera la commune à long terme
- Il entraînera une augmentation sensible des impôts, en pénalisant fortement la classe moyenne
- Il mettra en péril les investissements futurs
- Il dépréciera l'attractivité économique et sociale de notre village

Pour toutes ces raisons,

Chères habitantes et Chers habitants de Courtételle,

votez NON le 9 février prochain!

Au nom du comité de campagne:

Daniel Wisser, président démissionnaire de la commission des finances de la commune

Sonia et Philippe Membrez, Fondation ALM

Anita Rion, présidente d'associations professionnelles

Julien Catellani, économiste d'entreprise HEG

Catherine et Philippe Fleury, société fiduciaire

Bertrand Wüthrich, ingénieur agronome

Yves Bandi, président du conseil d'administration de Bandi SA

Marc Hänni, agriculteur et ancien conseiller communal

